

Campagne de sensibilisation sur la promotion des valeurs culturelles d'intégrité et de probité Page 5



Lutte contre la corruption : le mérite et le combat du peuple burkinabè salués à travers une distinction continentale ! Page 6



Recouvrement des avoirs criminels : l'ASCE-LC, l'ANAGRASC, l'AJE, les Pôles ECOFI et les CRAC du REN-LAC outillent leurs agents. Page 7



SOMMAIRE

Edito.....	3
ACTUALITES.....	4
DOSSIERS	14
DANS NOS MUR	16
BON A SAVOIR	18



Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte
contre la Corruption

Editeur

Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption

Directeur de publication

Contrôleur Général d'Etat Adjoint

Le Directeur de Rédaction

Le Directeur de la Communication et de la Presse

La rédaction

Le Directeur de Cabinet, le Directeur du Département Audit et Contrôle, Le Chef de Service Communication, Le Chef de Service Relations Publiques, Le Directeur des Systèmes d'Information, de la Documentation et des Archives

Les rédacteurs

-Sibiri RAMDÉDIP
-Roland OUEDRAOGO, Conseiller Juridique
-Latin PODA, 1er Président de la Cour des Comptes
-Boukary KINDO, CNLF
-Toupanga TINGUERI, CENTIF
-Amadou CONSIGUI, ARCOP
-Karfa GNANOU, AJE
-Charles BAYALA, Primature

Assistants Techniques

-Secrétaire Particulière CGE
-Secrétaire Particulière CGEA





EDITO

La corruption est un fléau mondial qui mine les fondements de la démocratie, de l'économie et de la justice sociale. Elle érode la confiance des citoyens envers leurs institutions et détourne les ressources destinées au développement et à l'amélioration des conditions de vie. Face à ce défi, la saisie des biens mal acquis s'impose comme un outil essentiel dans l'arsenal de la lutte contre la corruption.

En effet elle dispose d'un argument dissuasif puissant. Elle envoie un message clair aux corrompus et aux corrupteurs : l'impunité n'est plus de mise. Lorsque les individus savent que leurs gains illégaux peuvent être confisqués, le risque associé à la corruption devient grand.

Cependant, la mise en œuvre de la saisie des biens mal acquis n'est pas sans

défis. La complexité des réseaux de corruption, souvent transnationaux, nécessite une coopération internationale renforcée. Les juridictions doivent collaborer pour traquer, saisir et rapatrier les actifs volés. C'est pourquoi, des mécanismes et conventions internationales contre la corruption et les réseaux de coopération judiciaire sont essentiels.

Pour que la saisie des biens mal acquis soit véritablement efficace, elle doit s'inscrire dans une politique plus large de lutte contre la corruption. Cela inclut la prévention, la transparence, la protection des lanceurs d'alerte et une justice indépendante et bien équipée. La formation et la sensibilisation des acteurs judiciaires et de la société civile sont également importantes pour garantir que les procédures de saisie soient appliquées de manière juste.

La saisie des biens mal acquis s'avère un levier déterminant dans la lutte contre la corruption dans ce

sens qu'elle dissuade, répare et renforce la confiance des citoyens. Mais pour qu'elle soit pleinement efficace, elle doit être soutenue par une coopération internationale solide et intégrée dans une stratégie globale de lutte contre la corruption. En poursuivant cette voie, nous pouvons espérer bâtir des sociétés plus justes et équitables.

Urbain MILLOGO

**Contrôleur Général d'Etat
Adjoint (CGEA)
Assurant l'Intérim Du Contrôleur
Général D'Etat**



NOTRE ACTUALITE



Recouvrement des avoirs criminels : l'ASCE-LC, l'ANAGRASC, l'AJE, les Pôles ECOFI et les CRAC du REN-LAC outillent leurs agents

L'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), co-organise, avec l'Agence Nationale de Gestion et de Recouvrement des Avoirs Saisis ou Confisqués (ANAGRASC), un atelier de formation sur le recouvrement des avoirs criminels.



Présidium lors de la cérémonie d'ouverture de l'atelier (Photos de gauche à droite: Le représentant du PNUD, Le CGEA de l'ASCE-LC et le DG de l'ANAGRASC

Cet atelier a pour objectif de renforcer les compétences et les aptitudes de tous les acteurs de la chaîne pénale de la lutte contre la corruption et les infractions assimilées que sont : les Contrôleurs d'Etat et les enquêteurs de L'ASCE-LC, les membres des pôles judiciaires Économies Finances, les membres de l'Agence judiciaire de l'Etat (AJE), les Comités régionaux anti-corruption (CRAC) de Réseau national de lutte anti-corruption (REN-LAC), l'Agence Nationale de Gestion et de Recouvrement des Avoirs Saisis ou Confisqués (ANAGRASC).

Pour le Contrôleur Général d'Etat Adjoint, assurant l'intérim du Contrôleur Général

d'Etat, << en renforçant les capacités de tous les acteurs impliqués, nous pouvons augmenter l'efficacité de nos efforts collectifs pour récupérer les avoirs illégalement acquis et poursuivre les auteurs de crimes financiers [...] Cela ne profite pas seulement à nos systèmes judiciaires et à nos économies, mais c'est aussi un pas important vers la justice et l'intégrité dans nos sociétés [...] >>.

Connaître les lois et les procédures ; maîtriser les techniques d'enquête financière ; collaboration et coordination ; maîtriser les technologies et les outils spécialisés, telles sont entre autres les thématiques qui seront développées tout au long de la formation.

Lutte contre la corruption : le mérite et le combat du peuple burkinabè salués à travers une distinction continentale !

L'Autorité Supérieure de Contrôle d'État et de Lutte contre la Corruption (ASCE-LC), a l'honneur d'informer la population burkinabè, qu'elle a reçu le prix de la Meilleure autorité de contrôle et de lutte anti-corruption en Afrique, lors de la 3ème édition du prix optimum du service public africain APSOA (Africa Public Service Optimum Awards), tenue à Accra le 05 juin 2024.



Le Prix optimum du service public africain APSOA (Africa Public Service Optimum Awards) remis à l'ASCE-LC

Cette distinction vient couronner les initiatives et les résultats significatifs obtenus par l'institution dans sa mission, et témoigner de l'engagement et des efforts constants déployés dans la lutte contre la corruption, la promotion de la transparence, et la bonne gouvernance au Burkina Faso. En recevant ce prix, l'ASCE-LC traduit sa reconnaissance aux autorités pour le soutien précieux et déterminant, dans la lutte contre la corruption. Elle réaffirme son engagement à multiplier les efforts, mais aussi à travailler en collaboration avec tous les acteurs de la lutte anticorruption, pour construire un Burkina Faso plus transparent et juste.

Coopération Sud-Sud: les acteurs de l'anticorruption réunis à Bamako.

Une délégation conduite par le Contrôleur Général d'État Adjoint chargé de l'Intérim du Contrôleur Général d'État de l'Autorité Supérieure de Contrôle d'État et de Lutte contre la Corruption (ASCE-LC), a participé, du 15 au 17 avril 2024, à un atelier de renforcement des capacités des acteurs de l'anti-corruption de l'Alliance des Etats du Sahel (AES).

Sous la conduite de l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite (OCLEI), la session de Bamako a porté sur les conventions des Nations Unies et de l'Union africaine sur la corruption, ainsi que les mécanismes de leurs examens pays.



La délégation conduite par le Contrôleur Général d'État Adjoint chargé de l'Intérim du Contrôleur Général d'État lors de atelier de renforcement des capacités des acteurs de l'anticorruption de l'Alliance des Etats du Sahel (AES).



Photo de famille des acteurs de l'anticorruption de l'Alliance des Etats du Sahel (AES)

Expérience Immersive : des étudiants de l'Institut des Sciences et des Technologies (IST), plongés dans l'univers ASCE-LC.



Les étudiants de Umanis Business School / Sciences de Gestion de l'Institut des Sciences et Technologies (IST) lors de la rencontre avec les responsables de l'ASCE-LC

Dans le monde dynamique de l'éducation, les expériences pratiques jouent un rôle déterminant dans la formation des étudiants.

Dans ce sens, Umanis Business School / Sciences de Gestion de l'Institut des Sciences et Technologies (IST), a initié une expérience encourageante et novatrice d'immersion, au sein de l'Autorité Supérieure de Contrôle d'État et de Lutte contre la Corruption (ASCE-LC), offrant aux étudiants, la belle opportunité de mettre en pratique leurs connaissances théoriques, mais aussi d'acquérir des compétences précieuses dans le domaine du contrôle et de la lutte anti-corruption, pour préparer au mieux leur transition vers le monde professionnel.

L'initiative d'immersion des étudiants de l'IST

au sein de l'ASCE-LC pour comprendre comment fonctionne concrètement l'institution et surtout les enjeux d'une Lutte efficace contre la corruption, représente un modèle inspirant et salué par le Premier responsable de l'Institution. "... Ces initiatives méritent d'être encouragées et reproduites dans d'autres domaines et institutions éducatives...", a-t-il soutenu, avant de traduire sa reconnaissance aux responsables de l'IST pour le choix porté sur l'ASCE-LC.

Quant au retour des participants à cette session, il est extrêmement positif. Beaucoup soulignent l'apport et l'influence significatifs qu'aura eu cette expérience pour leur développement professionnel et personnel.



ÉDITION SNC

Campagne de sensibilisation sur la promotion des valeurs culturelles d'intégrité et de probité dans la lutte contre la corruption, pendant la semaine BOBO 2024

Campagne de sensibilisation sur la promotion des valeurs culturelles d'intégrité et de probité dans la lutte contre la corruption, pendant la semaine



Le Contrôleur Général d'État Adjoint chargé de l'intérim du Contrôleur Général d'État et ses collaborateurs, reçus en audience par le Premier Ministre

Suite à l'adoption de la Loi n°004/CNT/2015 du 03 mars 2015 portant prévention et répression de la corruption au Burkina Faso, l'ASCE-LC organise régulièrement, des campagnes de sensibilisation, des émissions radio et télévisées, des conférences publiques ainsi que des conférences éducatives, en vue de diffuser au mieux, son message anticorruption. Cette loi qui s'inspire grandement de la convention des Nations-unies relative à la prévention et à la lutte contre la corruption et ses infractions assimilées, renferme les meilleures dispositions en la matière, plaçant le Burkina Faso dans les standards internationaux des meilleures législations anti-corruption. Malheureusement, nous constatons que cette législation impacte peu la vie de la Nation, avec le phénomène de la corruption demeure encore préoccupant, eu égard des

conséquences toutes aussi perverses. L'une des principales causes de cette persistante corruption serait sa faible connaissance par les populations.

L'ASCE-LC, à travers son Département de la Stratégie Nationale de la Prévention (DSNP) et sa Direction de la Communication et de la Presse (DCP), a tenu le pari de l'organisation de la première campagne de sensibilisation, au profit des festivaliers de la Semaine Nationale de la Culture (SNC) 2024. En marge de cette 21e édition qui s'est tenue du 27 avril au 04, nous avons fait la promotion des valeurs d'intégrité, de probité qu'incarnaient nos illustres devanciers, mais aussi entretenu le public sur les dangers de la corruption, mais aussi valoriser les pratiques de bonne gouvernance dans un contexte difficile pour notre pays.

Campagne de sensibilisation sur la promotion des valeurs culturelles d’intégrité et de probité dans la lutte contre la corruption, pendant la semaine

Sensibilisation au Siège de la SNC

L’équipe de la sensibilisation a procédé, le 26 avril 2024, à la reconnaissance et à l’installation du stand acquit au nom de L’Autorité supérieure de contrôle d’État et de lutte contre la corruption (ASCE-LC). Il s’agit d’un stand de 9m2 situé dans le chapiteau VIP, installé au siège de la SNC.



Le Contrôleur Général d’État Adjoint (CGEA), chargé de l’intérim du Contrôleur Général d’État posant avec les membres de la sensibilisation de l’ASCE-LC

Tout au long de la semaine, l’ASCE-LC a tenu un stand interactif pour sensibiliser le public aux enjeux de la lutte contre la corruption. Des brochures informatives, des jeux et autres quizz organisés, la distribution de gadgets, etc. étaient entre autres activités proposées pour engager les visiteurs dans des discussions sur le phénomène de la corruption. Ce qui lui aurait valu, selon les organisateurs, la qualité de stand ayant connu une affluence record durant les sept jours. Il est important de préciser que le stand a connu la visite de hautes personnalités telle que Monsieur Rimtalba Jean Emanuel OUEDRAOGO, Ministre d’Etat, Ministre de la Communication, de la Culture des arts et du Tourisme accompagné d’une forte délégation de ministres sectoriels

mais aussi de ministres du pays hôte, le Niger ; de



Le Contrôleur Général d’État Adjoint (CGEA), chargé de l’intérim du Contrôleur Général d’État reçoit le Président de l’Assemblée Législative au stand de l’ASCE-LC

Monsieur Basolma BAZIE, Ministre d’Etat, Ministre de la Fonction Publique, du travail et de la protection sociale ; et de Monsieur Ousmane BOUGOUMA, Président de l’Assemblée législative de transition, et du Grand Chancelier de l’Ordre Burkinabé, Le Général Pengrenoma ZAGRE.

Au total, pour ce qui concerne l’affluence suscitée par la présence de l’équipe de sensibilisation ; nous avons enregistré plus de 7000 visiteurs.



Le Ministre d’Etat, Ministre de la Communication, de la Culture des arts et du Tourisme, visitant le stand de l’ASCE-LC

Campagne de sensibilisation sur la promotion des valeurs culturelles d'intégrité et de probité dans la lutte contre la corruption, pendant la semaine

Visite du CGEA dans les stands des festivaliers

Le Contrôleur Général d'État Adjoint (CGEA), chargé de l'intérim du Contrôleur Général d'État, Monsieur Urbain MILLOGO, a parcouru les stands et allées de la Semaine Nationale de la Culture avec un intérêt marqué, ce mardi 30 avril 2024.

Présent à la SNC dans le cadre de la campagne de sensibilisation sur les valeurs endogènes avec l'équipe de L'ASCE-LC, le premier responsable, sensibilise sur l'importance de la bonne gestion des services publics, mais surtout, invite à la collaboration active pour une lutte significative de la corruption au Burkina Faso.



Le Contrôleur Général d'État Adjoint (CGEA), chargé de l'intérim du Contrôleur Général d'État visitant les stands des autres festivaliers

Campagne de sensibilisation sur la promotion des valeurs culturelles d’intégrité et de probité dans la lutte contre la corruption, pendant la semaine

Intervention dans les médias de la ville de Bobo

Intervention à la Radio Balafon



Le Chef de Département des Déclarations d’Intérêt et de Patrimoine (DDIP) participant à une émission sur la radio Balafon

Le Chef de Département des Déclarations d’Intérêt et de Patrimoine (DDIP) a participé à une émission radio diffusée, à la radio Balafon, Horizon Fm de Bobo, le mardi 30 avril 2024. Il s’est agi dans l’émission de donner les missions et attributions de la DDIP dans le processus de lutte contre la corruption.

Intervention à la Radio Burkina (RTB2 Bobo)



Le chef de département de la Stratégie Nationale de Prévention (DSNP), sur le plateau de la Nationale (Rtb 2)

Le chef de département de la Stratégie Nationale de Prévention (DSNP) était sur le plateau de la Nationale (Rtb 2), le jeudi 02 mai pour entretenir les auditeurs sur les causes et les conséquences du phénomène de la corruption

Intervention à la radio Omega (fréquence 104.7 Bobo)



La cheffe du Département du Suivi des Recommandations et des Actions en Justice (DESRAJ) sur les ondes de la Radio Oméga Bobo

La mise en œuvre des recommandations et des actions en justice au cœur des échanges sur la radio Omega 104.7 Bobo avec la cheffe du Département du Suivi des Recommandations et des Actions en Justice (DESRAJ)

- La campagne de sensibilisation dans les différents médias, c’était également :
- La diffusion d’une pièce théâtrale de 55 minutes intitulée la gangrène de Lalou
- La diffusion d’un film institutionnel « On ne mange pas les mercis »
- La réalisation et la diffusion d’un panel télévisé sur le thème « valeurs culturelles et lutte contre la corruption : réalités et perspectives »
- Des jeux radiophoniques

Campagne de sensibilisation sur la promotion des valeurs culturelles d’intégrité et de probité dans la lutte contre la corruption, pendant la semaine

La sensibilisation Out stand

Durant 7 jours, le groupe humoristique a tenu en haleine le public de la Semaine Nationale de la Culture, sur la problématique de la corruption et des infractions assimilées. C’était en moyenne, 200 à 300 personnes mobilisées par jour, et des centaines de gadgets distribués.



Le groupe humoristique Génération 2000 sensibilisant les festivaliers sur la corruption



NOS DOSSIERS



Crime économique dans le secteur de la santé !



L'audience du 26 mars 2024 du tribunal de grande instance de Koupéla a livré son verdict. Le présumé agent indélicat, dont le forfait serait évalué à trois-millions-deux-cent-dix-sept-mille-quatre-cent-quatre-vingt-un (3 217 481) francs CFA, vient d'être déclaré coupable des faits de détournement de deniers publics et d'enrichissement illicite qui lui étaient reprochés.

I.H.H. son frère, est lui aussi déclaré coupable des faits de complicité de détournement de deniers publics, mais aussi de complicité d'enrichissement illicite. Le Tribunal condamne ce dernier à une peine d'emprisonnement de six (06) mois et une amende de cinq-cent-mille (500 000) francs CFA le tout assorti de

sursis.

Quant à I.T, il est condamné à une peine d'emprisonnement de vingt-quatre (24) mois et une amende de deux-millions (2 000 000) de francs CF A le tout avec sursis. Il condamne solidairement I.H.H et I.T. à verser à l'État burkinabè, la somme de quatre-millions-soixante-dix-mille (4 070 000) francs CFA à titre de dommages et intérêts pour tous chefs de préjudices confondus.

En rappel c'est suite à une dénonciation faisant état de malversations dans la gestion du dépôt pharmaceutique du Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) de Ouenga (département de Andemtenga/Province du Kouritenga), qu'une mission

sur la Gestion Financière et Comptable a été dépêchée par l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la corruption (ASCE-LC).

Ce sont les résultats des investigations ont été transmis à Monsieur le procureur du Faso, près le Tribunal de grande instance de Koupéla.

A noter que cette décision de première instance est susceptible de faire l'objet d'appel.

L'ASCE-LC exprime sa profonde gratitude à tous les acteurs qui se sont impliqués dans le traitement de cette affaire.

Au nom de notre intégrité, combattons la corruption !



DANS NOS MURS



Le Département d'Enquête et d'Investigation (DEI)

ATTRIBUTIONS DU DEI

Selon l'article 18, du **DECRET N°2021-0755 /PRES/PM/MFPTPS** portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption.

Le Département d'Enquête et d'Investigation a pour mission la réalisation des enquêtes et des investigations sur les actes et faits de corruption et des infractions assimilées.

A ce titre, il est chargé de :

- mener des investigations dans les secteurs public et privé et de la société civile ;
- rassembler les preuves sur tous les faits de corruption et d'infractions assimilées alléguées, sur dénonciation ou à son initiative en se servant de toutes techniques, tous moyens et procédés prévus par les textes en vigueur ;
- collecter, analyser et mettre à la disposition des autorités judiciaires chargées des poursuites, des informations relatives à la détection et à la répression des faits de corruption et d'infractions assimilées commis par toute personne publique ou privée ;
- formuler des recommandations et proposer des mesures visant à lutter contre la corruption et les infractions assimilées ;
- proposer des mesures de protection des témoins, des dénonciateurs d'acte de corruption et des experts de concert avec les services compétents de l'Etat ;
- prêter son concours aux autorités administratives et judiciaires nationales ou internationales, lorsqu'elles en font la demande, dans le cadre des actions de lutte contre la corruption ;

Le Département d'Enquête et d'Investigation est dirigé par un Chef de Département désigné parmi les Contrôleurs d'Etat et nommé par décret pris en Conseil des Ministres sur proposition du Contrôleur général d'Etat.

Le département d'Enquête et d'investigation comprend :

- le Service de Lutte contre la Corruption, dans le Secteur Public ;
- le Service de Lutte contre la Corruption dans le Secteur Privé et dans la Société Civile.

BON A
SAVOIR



**LOI N° 033-2018/AN MODIFIANT LA LOI N°004-2015/CNT
PORTANT PRÉVENTION ET RÉPRESSION DE LA
CORRUPTION AU BURKINA FASO
&
TEXTES D'APPLICATION**

**TITRE II: DES MESURES PREVENTIVES DANS LES SECTEURS PUBLIC
ET PRIVE**

Chapitre I: Des incriminations et des sanctions des actes de corruption

Chapitre 1: Des codes de conduite des agents publics

Article 4:

Dans le système de recrutement des agents de la fonction publique et pour la gestion de leurs carrières, il est fait obligation à l'employeur :

- de tenir compte et de faire apparaître clairement dans l'appel à candidature les principes d'intégrité, d'honnêteté, de responsabilité, d'efficacité, de transparence et de redevabilité et les critères objectifs tels que le mérite, l'équité et l'aptitude à occuper l'emploi postulé;
- de prévoir des procédures appropriées pour sélectionner et former les personnes appelées à occuper des postes publics considérés comme particulièrement exposés à la corruption;
- d'assurer une rémunération adéquate;
- d'élaborer des programmes d'éducation et de formation adéquats de manière à permettre aux agents publics de s'acquitter de leurs fonctions d'une manière correcte, honorable et digne et de leur faire bénéficier d'une formation spécialisée qui les sensibilise davantage aux risques et aux conséquences de la corruption.

Article 5:

Les administrations publiques, les assemblées élues, les collectivités territoriales, les établissements et organismes de droit public, ainsi que les entreprises publiques doivent adopter des codes et des règles de conduite pour l'exercice correct, honorable et adéquat des fonctions publiques et mandats électifs



« AU NOM DE NOTRE INTÉGRITÉ, COMBATTONS LA CORRUPTION ! »

La corruption est:

Tout acte, tout comportement pénalement incriminé par lequel est sollicité, agréés ou reçu des ordres, promesses, dons ou présents à des fins d'accomplir un ou d'obtenir des faveurs ou des avantages particuliers.

- Tout acte constitutif d'une atteinte illégale à une procédure ou à une transaction par des personnes agissant au titre d'une institution ou à titre privé procurant des avantages et des bénéfices inclus à ses acteurs.

Les infractions assimilées:

ce sont des infractions assimilées à la corruption telle que le trafic d'influence, la soustraction et le détournement des biens, la gestion frauduleuse, l'enrichissement illégal, la prise illégales d'intérêt, l'abus de biens sociaux, le blanchissement et bien d'autre...

La corruption et les infractions assimilées sont punies par la loi N ° 04-2015/CNT. La corruption freine considérablement le développement du pays à tous les niveaux. Elle paralyse le pays sur tous les plans et empêche la rentrée d'investissements extérieurs. Elle détruit toutes les sortes de partenariat ou d'alliance avec les autres nations. Alors pour le bien être de notre Faso soyons tous unis contre la corruption car si on ne fait pas partie de la solution donc on fait partie du problème.

Peuple du Burkina Faso, lève-toi pour vaincre ce fléau parce que chaque voix et chaque action compte et tu as réellement le pouvoir de changer les choses. Fais le geste "NON À LA CORRUPTION" et romps la chaîne de la corruption !

Adresse postale : 01 BP 617 Ouagadougou 01 Tél. : (00226) 25 30 10 91/92
E-mail : info@asce-lc.bf ou contact@asce-lc.bf Site web : www.asce-lc.bf

NUMEROVERT: 80 00 11 02